

Nous faisons la Sécurité Sociale de l'Alimentation :

Pour mettre en place un droit universel et inconditionnel à l'alimentation pour chaque être humain.

Pour soutenir l'agriculture par sa juste rémunération et la valorisation des agricultrices et agriculteurs respectueux du vivant.



Principes du collectif SSA Bresse Revermont :

1. Accès à une alimentation saine, éthique, au plus proche pour toutes et tous.
1. Faire vivre une agriculture paysanne respectueuse du vivant.
2. Garantie d'un droit universel et inconditionnel à l'alimentation pour chaque être humain
3. Fonctionnement collectif en démocratie directe basé sur la délégation par mandat de l'assemblée générale et ou de l'assemblée plénière aux groupes locaux, aux commissions de travail, au conseil de coordination et aux adhérents. 1 foyer cotisant = 1 voix
4. Financement des allocations basé sur les contributions mensuelles.
5. Chacun-e paie selon ses moyens.

Notre caisse de Sécurité Sociale de l'Alimentation fonctionnera en février 2025.

50 foyers se sont déjà manifestés dans 13 groupes locaux en Bresse Revermont.

C'est le moment de manifester votre intérêt ! contact@ssabr.org

Gestion de la caisse :

Chaque mois vous recevrez un versement en BR'Ain (Monnaie locale complémentaire sur le territoire Bresse-Revermont) en fonction de la constitution de votre foyer : 120 BR'Ain pour les personnes de 12 ans et + ; 60 BR'Ain pour les - de 12 ans.

Ce versement pourra se faire :

- En monnaie virtuelle, via une application accessible en ligne et sur smartphone
- En monnaie papier, en retirant vos BR'Ain dans un bureau de change chaque mois

Conventionnement :

Vos BR'Ain pourront être utilisés auprès des producteur·trices, artisan·es et magasins conventionnés par la SSABR.

Selon ces critères :

- Au plus proche (zone du Br'Ain)
- Avec label (AB, Nature & Progrès, AOP / AOC) ou pratiques paysannes
- Éthique (commerce équitable, critères sociaux)



Répartition par rapport à la moyenne des dépenses d'alimentation des ménages en France selon le niveau de vie (source INSEE) :

10 % de la population de Locataires ou Propriétaires ou occupants à titre gratuit	L0	L1	L2	L3	P1	L4	L5	P2	P3	P4	P5
Patrimoine brut des foyers en € 2018 INSEE	<5000	>5000 <11200	>11200 <96100	>96100 <221200	<11200	>221200 <392500	>392500	>11200 <96100	>96100 <221200	>221200 <392500	>392500
Revenus dispo des foyers en € 2018 INSEE	<7800€ (RSA base)	>7800€ <17820	>17820 <25760	>25760 <36160	<17820	>36160 <50840	>50840	>17820 <25760	>25760 <36160	>36160 <50840	>50840
Contribution mensuelle en € pour un adulte	54	80,5	90,5	95,5	102,5	107,5	121	124	134	148,5	180,5
Contribution mensuelle en € pour un enfant (< 12 ans)	27	40,5	45,5	48	51,5	54	60,5	62	67	74,5	90,5
Versement allocation par adulte	120,00 Br (équivalent €)										
Versement allocation par enfant (< 12 ans)	60,00 Br (équivalent €)										

Nous allons vous mettre en relation avec un groupe local en Bresse Revermont.

- Pour Cultiver des relations de proximité et de confiance entre nous
- Pour prendre soin de la caisse commune, proposer et décider d'améliorations de la SSABR

C'est le moment de manifester votre intérêt ! contact@ssabr.org